



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU
mercredi 8 février 2012
19 heures 00

CP/MG

N° 001308

**Service Urbanisme -
Vente de la parcelle
cadastrée BH 158
située lieudit la
Peyrière, Saint-
Michel, propriété de la
Commune d'Apt**

Affiché le :

VOTES CONTRE :
Jean-Louis de
Longeaux
Christian Panot
André Lecourt
Elise Isnard
Patrick Espitalier
Corinne Paiocchi

Le mercredi 8 février 2012 à 19 heures 00 le Conseil Municipal s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la **SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL**, sous la Présidence d'**Olivier CUREL**, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. Olivier CUREL (Maire d'Apt), Mme Marie RAMBAUD (Maire Adjoint), M. Pierre BOYER (2ème Adjoint), Mme Marie-Christine KADLER (3ème Adjoint), M. Jean-Marc DESSAUD (4ème Adjoint), Mme Véronique GACH (5ème Adjoint), M. Jean-François DORE (6ème Adjoint), Mme Hélène MARTINEZ (7ème Adjoint), M. Christophe CARMINATI (8ème Adjoint), M. Bruno BOUSCARLE (9ème Adjoint), Mme Isabelle PITON (Conseillère Municipale), Mme Solange BECERRA (Conseillère Municipale), M. Pierre ELY (Conseiller Municipal), Mme Caroline ALLENE (Conseillère Municipale), M. Dominique MARIANI-VAUX (Conseiller Municipal), M. Thierry CARRELET (Conseiller Municipal), Mme Aurore SALETTI (Conseillère Municipale), M. Jean-Pierre STOUVENEL (Conseiller Municipal), Mme Amina ELKHATTABI (Conseillère Municipale), M. Christian PANOT (Conseiller Municipal), Mme Katherine COUZINET (Conseillère Municipale), M. Jean-Marie MARTIN (Conseiller Municipal), M. Jean-Louis de LONGEAUX (Conseiller Municipal), M. André LECOURT (Conseiller Municipal), M. Patrick ESPITALIER (Conseiller Municipal), Mme Corinne PAIOCCHI (Conseillère Municipale)

ONT DONNE PROCURATION : Mme Jacqueline BAROT (Conseillère Municipale) représentée par M. Pierre ELY (Conseiller Municipal), M. José VINCENTELLI (Conseiller Municipal) représenté par Mme Amina ELKHATTABI (Conseillère Municipale), Mme Leïla BECHICHE (Conseillère Municipale) représentée par Mme Marie RAMBAUD (Maire Adjoint), M. Etienne FOURQUET (Conseiller Municipal) représenté par Mme Marie-Christine KADLER (3ème Adjoint), M. Yves JAOUEN (Conseiller Municipal) représenté par M. Jean-Marie MARTIN (Conseiller Municipal), Mme Elise ISNARD (Conseillère Municipale) représentée par M. Jean-Louis de LONGEAUX (Conseiller Municipal)

ABSENTS : Mme Françoise RIPOLL (Conseillère Municipale)

La séance est ouverte, Mme Aurore SALETTI est nommée Secrétaire.

VOTES CONTRE :

Jean-Louis de
Longeaux
Christian Panot
André Lecourt
Elise Isnard
Patrick Espitalier
Corinne Paiocchi

Le conseil municipal est informé que la ville d'Apt est propriétaire d'une parcelle cadastrée BH 158 au lieudit la Peyrière au nord du lotissement du même nom.

Il est rappelé la délibération n° 1254 du 27 septembre 2011 approuvant le principe de la vente de ladite parcelle BH 158.

Cette parcelle constructible ne présente pas d'intérêt particulier pour la commune qui n'a pas de projet sur ces terrains.

Considérant que la parcelle BH 158 d'une surface de 531M² est située en zone UC du plan d'occupation des sols.

Considérant que ladite parcelle est grevée d'une servitude de passage du réseau électrique au nord de la parcelle suivant le plan ci-joint.

Vu l'avis du service des domaines n° 2011-003-V-0889 en date du 6 septembre 2011 relatif à la valeur vénale du bien estimée à 63 960 €

Vu la demande d'acquisition de ce bien par Monsieur Patrick POUCEL en date du 31 janvier 2012,

Il est proposé au conseil municipal d'approuver cette vente au prix des domaines à Monsieur Patrick POUCEL

LE CONSEIL A LA MAJORITE

Approuve la proposition telle que présentée ci-dessus.

Approuve, le prix de vente de ce terrain conforme à l'avis des domaines au prix de 63 960€ à Monsieur Patrick POUCEL

Dit que tous les frais liés à la transaction sont à la charge du demandeur.

Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents et tous actes nécessaires à l'exécution de la présente.

Dit que la recette correspondante est inscrite au budget 2012.

POUR EXTRAIT CONFORME

**LE MAIRE
Olivier CUREL**